



Etats financiers consolidés Arrêtés au 31/12/2014

Bilan consolidé au 31 décembre 2014

En Dinar Tunisien

Note	31/ 12/2014	31/ 12/2013
Actifs		
Actifs non courants		
Actifs immobilisés :		
Immobilisations incorporelles	1 543 893	940 097
Amortissements immobilisations incorporelles	(988 976)	(912 716)
Total immobilisations incorporelles	554 918	27 381
Immobilisations corporelles	43 145 739	40 444 236
Amortissements immobilisations corporelles	(16 082 491)	(13 850 240)
Total immobilisations corporelles :	27 063 247	26 593 996
Immobilisations Financières	25 345 432	20 182 184
Autres immobilisations financières	3 312 835	2 794 098
Total des immobilisations financières	28 658 266	22 976 281
Total actifs immobilisés :	56 276 431	49 597 658
Autres actifs non courants	103 887	149 950
Total des actifs non courants :	56 380 318	49 747 608
Actifs courants		
Stocks	48 506 359	49 619 250
Provisions / stocks	(4 422 859)	(3 520 613)
Total stocks :	44 083 500	46 098 637
Clients et comptes rattachés	20 185 310	23 418 043
Provisions / comptes clients	(1 572 636)	(1 489 191)
Total clients et comptes rattachés :	18 612 674	21 928 852
Autres Actifs courants	3 955 224	12 723 263
Actif d'impôts différé	1 068 778	1 310 747
Placements et autres actifs financiers	-	38 892
Liquidités et équivalents de liquidités*	57 130 964	53 015 133
Total des actifs courants :	124 851 139	135 115 525
Total des actifs :	181 231 457	184 863 134

Bilan consolidé au 31 décembre 2014

En Dinar Tunisien

Note	31/ 12/2014	31/ 12/2013
Capitaux propres et Passifs		
Capitaux propres		
Capital social	30 000 000	30 000 000
Réserves consolidés	39 925 049	36 974 394
Résultat consolidé	24 895 894	15 910 469
Total capitaux propres consolidés :	94 820 944	82 884 863
Intérêts minoritaires dans les capitaux	466	436
Intérêts minoritaires dans le résultat	311	185
Affectation (I)		
Passifs	777	621
Passifs non courants		
Autres passifs non courants	142 670	142 670
Provision pour risques et charges	2 254 098	722 199
Dépôts & cautionnements	4 000	5 900
Total des passifs non courants	2 400 768	870 769
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	78 841 799	87 091 185
Passif d'impôts différé	134 827	233 080
Autres passifs courants	5 032 342	13 430 336
Concours bancaires et autres passifs financiers	-	352 281
Total des passifs courants :	84 008 969	101 106 882
Total des passifs (II) :	86 409 737	101 977 650
Total capitaux propres et passifs (II+I) :	181 231 457	184 863 134

Etat de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2014

En Dinar Tunisien

Note	31/12/2014	31/12/2013
Revenus	309 180 346	300 339 309
Autres produits d'exploitation	1 299 623	1 092 837
Transferts de charges	2 388 165	2 672 174
Total produits d'exploitation (I)	312 868 135	304 104 321
Variation des stocks	1 112 891	(3 910 341)
Achats marchandises	252 204 552	262 552 606
Charges de personnel	13 896 343	13 632 346
Dotations aux amortissements et aux provisions	5 076 949	3 746 630
Autres charges d'exploitation	13 558 498	13 729 135
Total des charges d'exploitation (II)	285 849 232	289 750 376
Resultat d'exploitation (I-II)	27 018 903	14 353 945
Charges financières	118 103	156 155
Produits des placements	3 303 448	5 392 855
Autres gains ordinaires	886 447	385 035
Autres pertes ordinaires	414 199	464 468
Resultat des activités ordinaires avant impôts :	30 676 496	19 511 212
Impôt courant & différé	(5 780 290)	(3 600 558)
Resultat net consolidé	24 896 205	15 910 654
Quote-part dans les sociétés mise en équivalences	-	-
Intérêt minoritaires dans le résultat	311	185
Resultat net relevant à la société consolidée	24 895 894	15 910 469

Etat de flux de trésorerie consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2014

En Dinar Tunisien

	31/12/2014	31/12/2013
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
RÉSULTAT NET	24 895 894	15 910 469
Ajustements pour :		
- Amortissement	2 308 511	2 003 008
- Provision	2 517 591	(1 569 197)
Variations Des :		
- Stocks	1 112 891	(3 910 341)
- Créances	3 232 734	(11 141 396)
- Autres actifs	8 806 932	1 997 254
- Fournisseurs et autres dettes	3 750 614	1 808 562
- Autres passifs	(8 399 894)	3 109 761
- Réserves consolidées	(12 959 658)	(10 838 806)
Plus ou moins values de cessions	962 885	979 479
Impôt différé	143 717	(138 908)
Opérations sur fond social	959 814	1 106 333
FLUX DE TRESORERIE AFFECTÉS À L'EXPLOITATION	27 332 831	(683 781)
FLUX DE TRESORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(5 300 759)	(1 941 458)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 213 061	-
Encaissement provenant de la cession des immobilisations financières	(5 300 090)	(852 177)
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	2 420	-
Encaissement / décaissement sur prêts du personnel	(518 737)	(799 950)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(9 904 105)	(3 593 584)
FLUX DE TRESORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dividendes et autres distributions	(12 000 000)	(9 900 000)
Opérations sur fond social	(959 814)	(1 106 333)
FLUX DE TRESORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(12 959 814)	(11 006 333)
VARIATION S DE TRESORERIE	4 468 112	(15 283 698)
TRESORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	52 662 852	67 946 550
TRESORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	57 130 964	52 662 852

1. Présentation générale du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES »

Le Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » est constitué d'une société mère « ENNAKL AUTOMOBILES », et d'une société sous contrôle exclusif « CAR GROS » avec une participation directe de 99.995 % du capital.

C'est un groupe de droit tunisien opérant dans le secteur d'automobiles, régie par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales tel que promulgué par la loi N° 2001-117 du 06 Décembre 2001 et modifié par les textes subséquents.

2. Périmètre et méthodes de consolidation

- Périmètre de consolidation : Le périmètre de consolidation du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » comprend :
 - La société mère : « ENNAKL AUTOMOBILES » ;
 - La société filiale : « CAR GROS »
- Méthodes de consolidation : La méthode de consolidation est la méthode de l'intégration globale.



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Les Jardins du Lac – B.P. n°317
Publiposte Rue Lac Echikel – Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 28
E-mail : mbz@kpmg.com.tn



BUSINESS, AUDITING & CONSULTING

Member Firm of TIAG International
Espace Tunis bloc D 1073 Montplaisir tunis - tunisie
tél : 71 900 583 fax : 71 901 507 E-mail : ckinfo@hexabyte.tn

Tunis, le 31 MARS 2015

A l'attention des actionnaires de la société «ENNAKL»

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Messieurs les Actionnaires,

Rapport sur les états financiers

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés ci-joints, du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES », arrêtés au 31 Décembre 2014 comprenant le bilan ainsi que l'état de résultat pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2014, ainsi que les notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan de 181.231.457 D et un résultat bénéficiaire net de 24.895.894 D, ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et aux clauses statutaires du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES ». Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations contenus dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers tel qu'il est en vigueur dans la société afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne. Un audit comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations significatives faites par la société, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES », arrêtée au 31 Décembre 2014 et le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la Société fournies dans le rapport de gestion et dans les documents mis à la disposition des actionnaires, sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.

En outre, conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers. Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers

FMBZ KPMG
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
Managing Partner

BAC
Kais FEKIH
Managing Partner